

Conseil d'école en présentiel

Enseignants : VIEIRA Estelle, STAMM Angélique, ENJALBERT Céline, HOAREAU Isabelle, GRASSY Olivia, ENJALBERT Céline, TOUPIN Monique, PINOL Maeva, MONDON Béatrice, MEGARUS Isabelle, PAULIN Nicole, LARIVAIN Roze, ROYER Roze, IMARE Claudia, ALBERT Christine, PAILLERON Martine, HOARAU Sevrinne

Parents : VIENNE Laurent, GAMALEYA Raissa, BRUGUIER Carole, SADEYEN Jessie, BEN HAMIDA Nadège, SILOTIA Dominique, RICQUEBOURG Manuella, LAVAREL Marie Linda, PAUS Olivier, HOARAU Martine, GUILLOT Audrey, GUILLOT Lilian, PERDIGON Christel

Absents excusés : IEN. TECHER Gisèle, CHARBONNET Sonia

Pas de représentant de la Mairie. Madame BERNON excusée

1) Résultats des élections des parents d'élèves

674 Inscrits, 334 votants, bulletins blancs ou nuls 6, exprimés 328

49,55 % de participation, 1 seule liste libre. 18 postes pourvus

Sont élus titulaires: VIENNE Laurent, BURLET Nathalie, GAMALEYA Raissa, BRUGUIER Carole, DURBEC Emilie, CHARBONNET Sonia, SADEYEN Jessie, MILLEVILLE Pamela, BEN HAMIDA Nadège, SILOTIA Dominique, RICQUEBOURG Manuella, LAVAREL Marie Linda, PAUS Olivier, HOARAU Martine, BONADIO Vanessa, GUILLOT Audrey, GUILLOT Lilian, PERDIGON Christel

Est élue suppléante: DALLY Evelyne

2) Votes du Conseil d'école

- Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole : adopté à l'unanimité
- Vote du règlement intérieur de l'Ecole Mario Hoarau : 3 abstentions adopté à la majorité

3) Organisation pédagogique 2021/2022

PS: Orchidées GRASSY Olivia:	28 élèves	1 atsem
PS/MS Frangipaniers : VIEIRA Estelle :	27 (21PS/6MS)	1 atsem
MS/GS Angéliques: STAMM Angélique :	25 (20MS/5GS)	1 atsem
MS/GS: Muguet PAILLERON Martine :	25 (20MS/5GS)	1 atsem
GS: Iris HOARAU Isabelle :	27 élèves	
GS: Capucines ENJALBERT Céline :	27 élèves	
CP/CE1: Vanille PINOL Maeva :	26 (16 CP/10 CE1)	
CP/CE1: Hibiscus HOARAU Sévrinne :	26 (15 CP/11 CE1)	
CP/CE1: Mimosas TOUPIN Monique :	26 (15 CP/10 CE1)	
CP/CE1: Mangues MONDON Béatrice:	25 (14 CP/11 CE1)	
CE1/CE2: Ipomées MEGARUS Isabelle:	26 élèves (10 CE1/16 CE2)	
CE1/CE2: Citronnelle COPETTE Méghane, CEUS Noémie:	26 élèves (10 CE1/16 CE2)	
CE2/CM1: Pitaya PAULIN Nicole :	27 élèves (18 CE2/9 CM1)	
CE2/CM1: Roses Roze LARIVAIN :	27 élèves (14 CE2/13 CM1)	
CM1/CM2: Coquelicots ROYER Carole:	30 élèves (12 CM1/18 CM2)	
CM1/CM2: Glycines TECHER Gisèle :	30 élèves (12 CM1/18 CM2)	
CM1/CM2: Caramboles IMARE Claudia :	30 élèves (9 CM1/21 CM2)	

- Dispositif ULIS : Référente ALBERT Christine 11 élèves
- AESH Collective : TRIPONEY Marie Line
- AESH Mutualisées: TOUSSAINT Daniela, HOARAU Mariette, BARET Sophie, QUERIC alexandra

Cycle 1: 159 élèves

Cycle 2: 187 élèves

Cycle 3: 112 élèves

soit 458 élèves (7 élèves de moins que l'an dernier)

Un exemplaire de ce règlement sera distribué à toutes les familles la semaine prochaine. Un document sera joint afin que les parents attestent l'avoir reçu et d'en avoir pris connaissance. (cahier de textes ou de liaison). Il sera affiché à l'entrée de l'école et publié sur le blog.

4) Mise en place du PIAL

- Le Pôle Inclusif d'accompagnement local, concerne les enfants porteurs de handicap et les AESH mis en place à Saint Leu depuis l'an dernier.

Rappel des 3 objectifs majeurs

- un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;
- une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles
- une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.
- Le principal du Collège Marcel Goulette et IEN de circonscription de Saint Leu sont en charge de ce dispositif.

Néanmoins constats de cette année, diminution drastique des heures d'accompagnement des élèves passage d'heures individuelles à des heures mutualisées= mécontentement des parents +++, pas ou peu de recrutement = des élèves avec une seule heure d'accompagnement par semaine.

Parents mécontents de la non application de la loi de 2005 = Courrier à la rectrice + courrier au médiateur de l'Education Nationale .

5) Aides mises en place

- Une Psychologue de l'Education Nationale : Laura RAKOTOMALALA
- Une enseignante spécialisée à dominante relationnelle (G) Annick CERDAN
- Une enseignante spécialisée à dominante pédagogique (E) Aicha SCHOENE
- Des rencontres réseau enseignants directeurs (RRED) ont eu lieu en P1 afin de faire le point sur les besoins des élèves.

Le signalement des enfants à profil particulier concerne environ 20% des élèves de l'école environ une centaine d'élèves

- Des enfants reconnus par la MDPH ou en cours de reconnaissance : 20%
- Des enfants ayant des problèmes de comportement ou d'adaptation scolaire : 30%
- Des enfants ayant des difficultés scolaires importantes :45%
- Des enfants ayant des compétences scolaires supérieures à leur niveau de classe : 5%

6) Projets en cours

Animations Culturelles et Cinéma

- Monde et Nature (3,5 euros par élève)
- PS: Bienvenue à la ferme de Tipi:
- MS : Le jardin de Théodore:
- GS : Redonnons le sourire à la Terre:
- Planète Mômes (3,70 euros par élève)
- La folle vadrouille de Noel : P2
- Le palais des 5 sens : P3
- L'eau dans tous ses états : P3
- Oroleis (Office régional des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son) (1,70 euros par élève)

Maternelles et Elémentaire

Association « Lire et faire Lire »

Scolarugby du 24/01/22 au 11/03/22 les 3 classes de CM1/CM2

Projet TCO pour 8 Classes (les déchets organiques, rôle des insectes, cycle végétal, impact de l'homme sur la nature etc ...) Pilote Mde ALBERT

Projet Patrimoine : Pilote Mde PAULIN

Chorale: Pilote Mde LARIVAIN

Sortie au Zoo : GS et ULIS (tarif entre 9 et 10 euros par enfant) vente de teeshirt pour financer une partie de la sortie ou vente de gâteaux par les parents d'élèves ?

7) HYGIENE ET SECURITE

Actuellement l'ensemble du territoire est maintenu au niveau : VIGIPIRATE "SECURITE RENFORCÉE - RISQUE ATTENTAT":

Rappels

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte.
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué.
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.
- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- **En école primaire**, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
- Les directeurs d'école doivent contacter la mairie pour identifier en commun d'éventuels travaux de sécurisation des espaces vulnérables à réaliser.

Crise sanitaire COVID protocole vert

- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de l'établissement uniquement pour les adultes depuis le lundi de la rentrée d'octobre
- Les gestes barrières doivent être respectés par tous.
- Les parents doivent s'assurer de ne pas déposer un enfant présentant des signes suspects. Ils sont dans l'obligation de prévenir l'établissement si leur enfant est testé positif au covid-19.
- **Les activités physiques et sportives** peuvent être organisées en intérieur et en extérieur
- Les locaux sont systématiquement nettoyés et aérés selon le protocole en vigueur au moins une fois par jour.

Gasto-entérite à Campylobacter

L'eau reste impropre à la consommation à l'école, nous sommes fournis régulièrement bouteilles d'eau, celles-ci sont directement livrées à la cantine.

Des bouteilles d'eau supplémentaires sont à disposition des enseignantes pour leurs classes, demande à faire à Madame ATCHAMA. Les parents fournissent également de l'eau à leurs enfants pour la journée.

RSST: Registre de santé et sécurité au travail consultable au bureau de direction peut être rempli par les usagers (parents, enseignants, personnels communaux). C'est sur celui-ci que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité.

INCENDIE : 1er exercice incendie obligatoire effectué le mardi 5 octobr, 2eme exercice prévu avant le départ en vacances de Noel)

PPMS (plans de mise en sécurité) des usagers sont mis en place et communiqués au Rectorat et à la Mairie, ceux-ci concernent

- Risques Naturels et Technologiques (Evènements météorologiques dangereux, TMD, ICPE)
- Risques Sociétaux : (Intrusion malveillante, alerte à la bombe)

Les exercices obligatoires seront mis en place en P2 (PPMS RS) et P3 (PPMS RN)

En cas de fait réel les parents ne doivent pas venir à l'école chercher les enfants qui seront mis en sureté par les enseignants selon les protocoles prévus

Risque cyclonique : saison 2021/2022

- EMD= Evénement météorologiques dangereux (fortes pluies, forts vents, fortes houles..) événement soudain, parfois très localisé

- Cyclone= Vents supérieurs à 100km/h, rafales de plus de 150km/h, pluviométrie et érosion des sols ++, annoncé avec anticipation
- EMD ou alerte orange impactant le département hors temps scolaire= Ecole fermée
- EMD ou alerte orange impactant le département durant le temps scolaire = Les autorités décident de fermer les écoles, le directeur et les enseignants procèdent à l'évacuation de l'établissement selon le PPMS et les consignes des autorités de Police.
- EMD localisé sans fermeture des écoles = PPMS RN (retour à la normale ou évacuation décidé par le Maire)
- Phases d'alerte (pré alerte, alerte orange, alerte rouge, alerte violette, phase de sauvegarde)
- La Mairie a communiqué son PPS 2021/2022 aux écoles, numéro d'urgence du public

0262 34 80 03

7 centres d'accueil et d'hébergement sur la commune de Saint Leu

8) UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES

- Convention signée avec la Mairie de Saint Leu et « INITIATIVES KARTIES » association dirigée par Monsieur PONTALBA .

Pour l'utilisation des locaux scolaires hors temps scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h00 à 7h50 puis de 15h30 à 18h00 hors vacances scolaires ainsi que les mercredis de 07h00 à 16h00 hors vacances scolaires) : activités socio éducatives;

- Convention temps scolaire avec la ligue de l'Enseignement opération « Lire et faire Lire » programme culturel tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants par l'intervention de lecteurs bénévoles. Plusieurs parents bénévoles participent à cette action nous les en remercions.

9) MAIRIE

- De nombreuses interventions des services pour les réparations courantes (électricité, ascenseur, plomberie etc)
- Sécurisation des rampes pour les escaliers vers la maternelle, sécurisation des ouvertures en salle de motricité et dans certaines salles de classe
- Mise à disposition d'un Assistant de Direction Monsieur TRENOUL Alexandre
- Rencontres régulières entre la directrice et les services de la vie scolaire.
- Les problématiques aux abords de l'école sont toujours d'actualité (où en est le projet de parking dont le Maire avait parlé en Octobre 2020 ?).
- Les stationnements ne sont pas assez nombreux ce qui entraînent des embouteillages importants aux heures d'entrée ou de sorties de l'école. Toutes les zones possibles sont occupées, places réservées aux personnes à mobilité réduite, bandes jaunes sur les trottoirs, passages protégés, virage parfois impossible pour les bus.....

Certains parents demandent s'il est possible d'envisager une heure de rentrée pour les maternelles et une pour les élémentaires afin de diminuer les flux.

Rappels de la Directrice, les horaires scolaires sont décidés par le DAASEN et qu'elle n'a pas l'autorité de modifier ceux-ci. De plus, la journée scolaire étant obligatoirement de 6h il faudrait décaler également les horaires de sorties impactant la modification des horaires de travail des enseignants, les horaires de ramassages de bus, une modification des horaires des personnels communaux etc....

Une maman informe l'ensemble du Conseil d'école que les bus scolaires sont gratuits depuis le mois de janvier et qu'une utilisation plus importante des transports en commun, faciliterait la circulation.

- Les problèmes d'ombrage perdurent quelles-sont les solutions proposées par la Mairie ?
- La Mairie avait annoncé l'an dernier la mise en place d'activités éducatives à la pause méridienne où en est ce projet ?

Des demandes récurrentes de la Direction concernent

- **un moyen d'alerte fonctionnel pour le PPMS (demande novembre 2020),**
- la remise en état des nacos cassés, une demande de nettoyage et de réparation des ventilateurs (ceux de la cantine et de certaines classes sont très sales) ce qui entraîne une problématique d'aération des salles et de la qualité de l'air en cours de réalisation.

Pause méridienne

Les réfectoires sont très bruyants

- Nombre important d'élèves qui mangent à la cantine plus de 90% de rationnaires.
- Les plateaux sont en inox, leur manipulation avec les couverts provoque un bruit de fond important.
- L'absence d'un seul agent entraîne une désorganisation dans l'encadrement des élèves
- Comportement des élèves non respectueux, des agents, du matériel, de la nourriture ..
- Le gaspillage alimentaire reste important
- Pourquoi ne pas appliquer strictement le règlement prévu par les services communaux ? Ce temps est perçu par certains élèves comme une zone de non-droit durant la prise du repas et durant le temps de pause qui suit.

10) OCCE

Mandataire : PINOL Maeva

L'OCCE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique agréée au titre des associations complémentaires de l'école par le ministère de l'Éducation Nationale. Elle permet à l'établissement scolaire de mener à bien des projets ou sorties pédagogiques qui nécessitent des financements particuliers. Solde actuel : 2351,65 euros

11) USEP

Trésorière : Christine ALBERT Présidente : IMARE Claudia

L'USEP, rattachée à la Ligue de l'enseignement, signifie Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Cotisation = 7 euros (6 euros d'adhésion et 1 euro pour l'achat de matériel)

Objectifs

- **Organiser les activités et rencontres sportives scolaires et périscolaires des écoles publiques**
- **Sensibiliser les enfants au vivre-ensemble à travers le sport** via le développement d'activités sportives complémentaires de l'EPS
- **Promouvoir les valeurs de citoyenneté et de tolérance** : l'enfant est, tour à tour, joueur, arbitre, organisateur de la rencontre ou reporter, chacun peut avoir accès à une fonction valorisante.

Activités prévues

- Tchoukball
- Parcours piéton (CP/CE1) et Permis piéton : CE2
- Courses d'orientation à l'Etang Salé
- Journées sportives en décembre organisées par les CM1/CM2 et l'ULIS pour les plus petits (maternelles et classes de cycle 2)
- Cross départemental, Danses au Théâtre de Saint Gilles et Parc du 20 décembre
- Petit tour à vélo en fin d'année pour les classes de cycle 3

Hors temps scolaire

- « Faites de la randonnée », Hip Hop pour les classes de cycle 3.....

La séance est levée à 18H20

